



Pour établir sa licence, l'élève devra fournir **obligatoirement** :

- . l'**autorisation parentale** ci-joint
- . la somme de **20€** pour la **cotisation** annuelle (à l'ordre de : AS du collège Le Hameau).

AUTORISATION PARENTALE – remplir toutes les informations SVP

Je soussigné(e)

demeurant à (adresse complète)

N° tel :

autorise l'élève né le :

classe de : à faire partie de l'Association Sportive du collège « Le Hameau ».

Cocher SVP:

! J'autorise les enseignants d'EPS à prendre mon enfant en photos dans le cadre des compétitions sportives UNSS, et d'éventuellement diffuser ces dernières sur le site du collège (rubrique UNSS) ou le Facebook de l'association sportive (article 9 du code civil ; articles 226-1, 226-2, 226-8 du code pénal).

! Je n'autorise pas la prise de photos

En outre, j'accepte que les responsables de l'Association sportive et de l' UNSS autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.

Fait à

Le

Signature :

**ATTENTION,
SEULS LES DOSSIERS COMPLETS (fiche + 20€) SERONT ACCEPTES !**

Le CERTIFICAT MEDICAL n'est plus nécessaire depuis 2016 avec la parution des articles 552-1 et 552-4 qui déterminent notamment qu'un élève apte à l'EPS l'est automatiquement pour l'association sportive.

L'Association Sportive du Hameau – Informations aux parents

L'Association Sportive a pour but d'offrir une structure permettant au plus grand nombre d'élèves de pratiquer une ou plusieurs activités de leur choix, sur la base d'un investissement volontaire, dans le prolongement des cours d'EPS. Son inscription coûte seulement 20€ pour l'année et plus besoin de certificat médical.

Ainsi cette pratique contribue t'elle à :

Sur un plan SPORTIF

- progresser afin d'accéder au meilleur niveau de pratique dans la ou les disciplines choisies,
- développer des compétences sportives individuelles ou collectives permettant d'évoluer dans le cadre de compétitions scolaires départementales, régionales ou nationales.

Sur le plan EDUCATIF

- permettre un apprentissage de la Vie Associative par l'exercice de responsabilités et par l'engagement des élèves dans l'organisation des activités et des compétitions,
- développer une plus grande autonomie chez nos jeunes par la prise d'initiatives, tout en adoptant une conduite citoyenne et responsable, privilégiant l'intérêt de la communauté,
- éprouver du plaisir à pratiquer avec les autres, en respectant ses partenaires, ses adversaires, dans un esprit loyal, respectueux des valeurs véhiculées par le sport,
- développer la communication, l'entraide et le respect, en reconnaissant et en acceptant notamment les différences de chacun.

Sur le plan de l'OUVERTURE

- Permettre un rayonnement plus large de notre vie associative en collaborant plus étroitement avec les activités organisées par les autres établissements du district de Bernay et les partenaires locaux : municipalité, clubs, presse, etc...

Nos élèves sont licenciés à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Site : <http://unss.org>

ORGANISATION

Deux axes ont été retenus :

- Participer à tous les regroupements organisés par le district chaque mercredi. Ces regroupements visent à faire pratiquer à nos jeunes un large éventail d'activités et à développer les rencontres inter-établissements (cf. programmation des mercredis).
- Développer la pratique sportive les midis, en faisant découvrir diverses disciplines aux néophytes et en perfectionnant les plus expérimentés.

Activités

Les activités proposées sont variées afin de répondre aux attentes de nos élèves. ; Quelques exemples d'activités qui peuvent être proposées : **Athlétisme, Cross, Football, Handball, Basket-ball, Volleyball, Rugby, Musculation, Badminton, Escalade, Cirque, Danse, Equitation, Natation, Raid...**

Encadrement & Horaires

Les activités sont encadrées par 3 professeurs d'EPS du collège ainsi que des intervenants spécialistes (boxe..) :

- Tous les mercredis de 13h15 à 17h00 environ ; consultez le Facebook pour les détails ou encore l'ENT. Merci de récupérer vos enfants à l'heure prévue.
- Certains midis de 12h45 à 13h25.

Installations

Nous disposons

sur place : d'un gymnase pourvus de 3 espaces (dont Musculation, Danse...),

et à proximité : une salle d'escalade, piscine, stade d'athlétisme, stade de football et rugby...

Communication

- Retrouvez en ligne de nombreuses informations sur l'ENT du collège
- Devenez ami du facebook de l'AS : « le Hameau Association Sportive » pour l'actu, les résultats, les photos et les horaires
- Vos enfants peuvent aussi consulter les affiches qui sont installées chaque semaine sous le préau et au gymnase.

L'Association Sportive (UNSS), C'est quoi ???

Informations aux élèves

L'Association Sportive du Hameau (appelée aussi l'AS) est un regroupement d'élèves et d'enseignants d'EPS ayant pour objectif commun la pratique libre et diversifiée d'activités sportives dans le cadre du collège.

Le président de cette association est le principal du collège.

En adhérent à l'A.S, tu peux choisir l'activité ou les activités que tu souhaites pratiquer en fonction des programmes précisés sur les panneaux d'affichage :

- Certains midis (12h45 à 13h25) quand tu en as envie (tenue obligatoire).
- les mercredis (13h15 à 17h) quand l'activité t'intéresse (tenue obligatoire).

Les sports proposés :

- **En championnat (mercredi)** : Cross, Athlétisme, Volleyball, Handball, Football, Basketball, Rugby, Natation, Équitation, Raid, Escalade.
- **En pratique libre le midi** : Cirque, Boxe, Badminton, Tennis de table, Sports collectifs, Athlétisme, Gymnastique.

Tu n'aimes pas pratiquer l'activité, tu peux aussi :

- Te former en tant que jeune officiel (arbitre) dans l'activité que tu veux et ainsi obtenir ta carte d'arbitre de district, départemental, académique voire de niveau national.
- T'occuper de rédiger les articles ou résultats qui pourront être mis en ligne sur le site.
- Devenir photographe de l'association et ainsi suivre les équipes pour agrémenter le site internet du collège.
- Devenir Coach et entraîner un groupe d'élèves sur un créneau du midi.

Comment s'inscrire ? Info : ON PEUT S'INSCRIRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !

Il suffit de :

- Remplir la fiche d'inscription fournie par les enseignants d'EPS ou l'imprimer sur l'ENT.
- Fournir 20€ en chèque ou en liquide pour l'adhésion annuelle.

Une fois inscrit, demande à ton enseignant ton numéro de licence afin de te « l'ôser » : Connecte sur le site www.unss.org pour créer ta Licence, va sur l'onglet MON ESPACE UNSS / LICENCE LOL puis [Crée ton compte licencié LOL \(Licence On Line\)](#).

Nous découvrir :

- sur le Site du collège : <http://lehameau-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique8>
- sur Facebook : Le Hameau Association Sportive – Demandez à devenir Ami !
-

**SOYEZ NOMBREUX A NOUS REJOINRE AU PLUS VITE
et DEVEENEZ MEMBRE DE LA TABU SPORTIVE !**